



Bulletin de préconisation n°19 du 17/11/23

Réalisé par le : 

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, Célia Gratraud, Coopérative du Nyonsais.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2023>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformatons>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

D'après le BSV n°19, le risque mouche est relativement hétérogène en fonction de l'avancement des récoltes. Les secteurs où la récolte est passée présentent un risque **faible à modéré**. Le risque est **modéré à fort** pour les secteurs où la récolte commencera mi-décembre.

A l'heure actuelle, il est nécessaire de mettre en place une stratégie sur les zones où la pression mouche est élevée :

- soit en déclenchant la récolte
- soit en maintenant votre protection si la récolte est prévue à partir de mi-décembre (notamment pour les olives de table).



Maladies du feuillage

D'après le BSV n°19, les conditions météorologiques avec des précipitations régulières et des températures favorables au développement des maladies du feuillage rendent le risque de contamination par la cercosporiose **modéré à fort** et le risque de contamination œil de paon **modéré**.

Il est conseillé de protéger vos vergers, qu'ils soient récoltés ou non. Attention avant récolte de vérifier la faisabilité de l'intervention en tenant compte des DAR des produits utilisés et du risque de lessivage notamment pour les produits cupriques.



Maturité

La Picholine et l'Olivière qui tardaient à mûrir ont maintenant atteint leur profil aromatique typique, mais l'amertume peut être encore un peu élevée selon les parcelles. Il est cependant impératif de commencer la récolte si ce n'est pas déjà fait, car les risques de gel augmentent habituellement en dernière semaine de novembre.



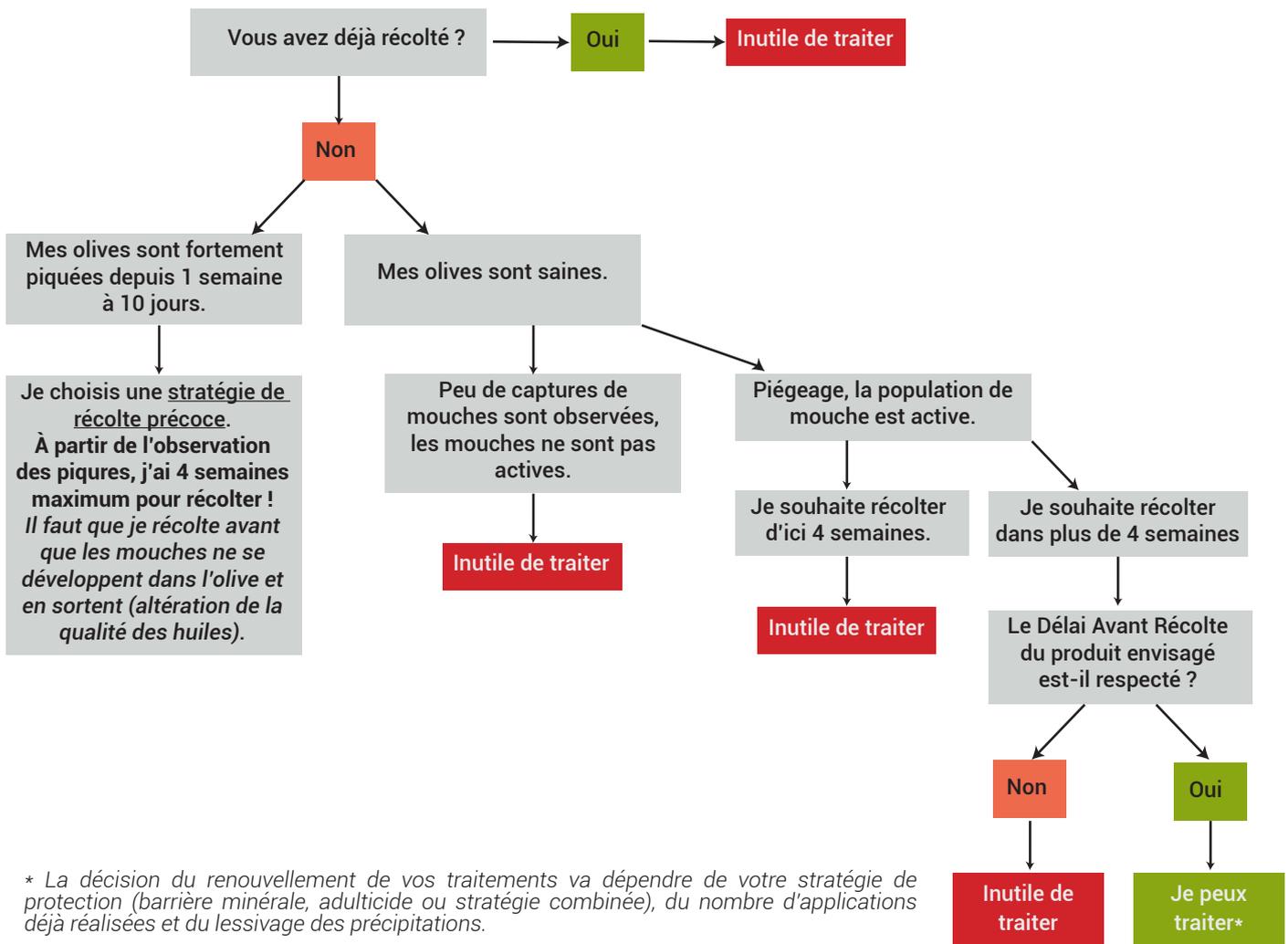
Mouche

Suivi des vols et des dégâts

Vous pouvez consulter les captures de mouche et dégâts observés du réseau autour de vous sur l'application « Oléiculteur ». Des tutoriels sont disponibles [sur la chaîne Youtube de France Olive](#). Une réunion en visioconférence est organisée pour présenter l'application et répondre à vos questions le mercredi 29 novembre à 17h. Trouvez le lien de connexion sur le site de France Olive : <https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>

Préconisations

D'après le BSV n°19, aujourd'hui, le choix de votre stratégie de protection des olives va dépendre principalement de votre date prévisionnelle de récolte, de vos observations de l'évolution des dégâts (piqûres) et de l'intensification des vols de mouches.



Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrits dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Remarques :

- Il est impératif de **vérifier les délais avant récolte (DAR)** des matières actives utilisées ainsi que le nombre total de traitements autorisés.
- Les spécialités à base de cuivre peuvent être mélangées aux barrières minérales lors de leur application.
- Nous vous rappelons que c'est la qualité des applications qui fait l'efficacité de vos traitements : en particulier, les applications doivent se faire sur feuillage sec et sans vent, avec un pulvérisateur parfaitement réglé.



Maladies du feuillage

Suivi des épisodes contaminants et du risque

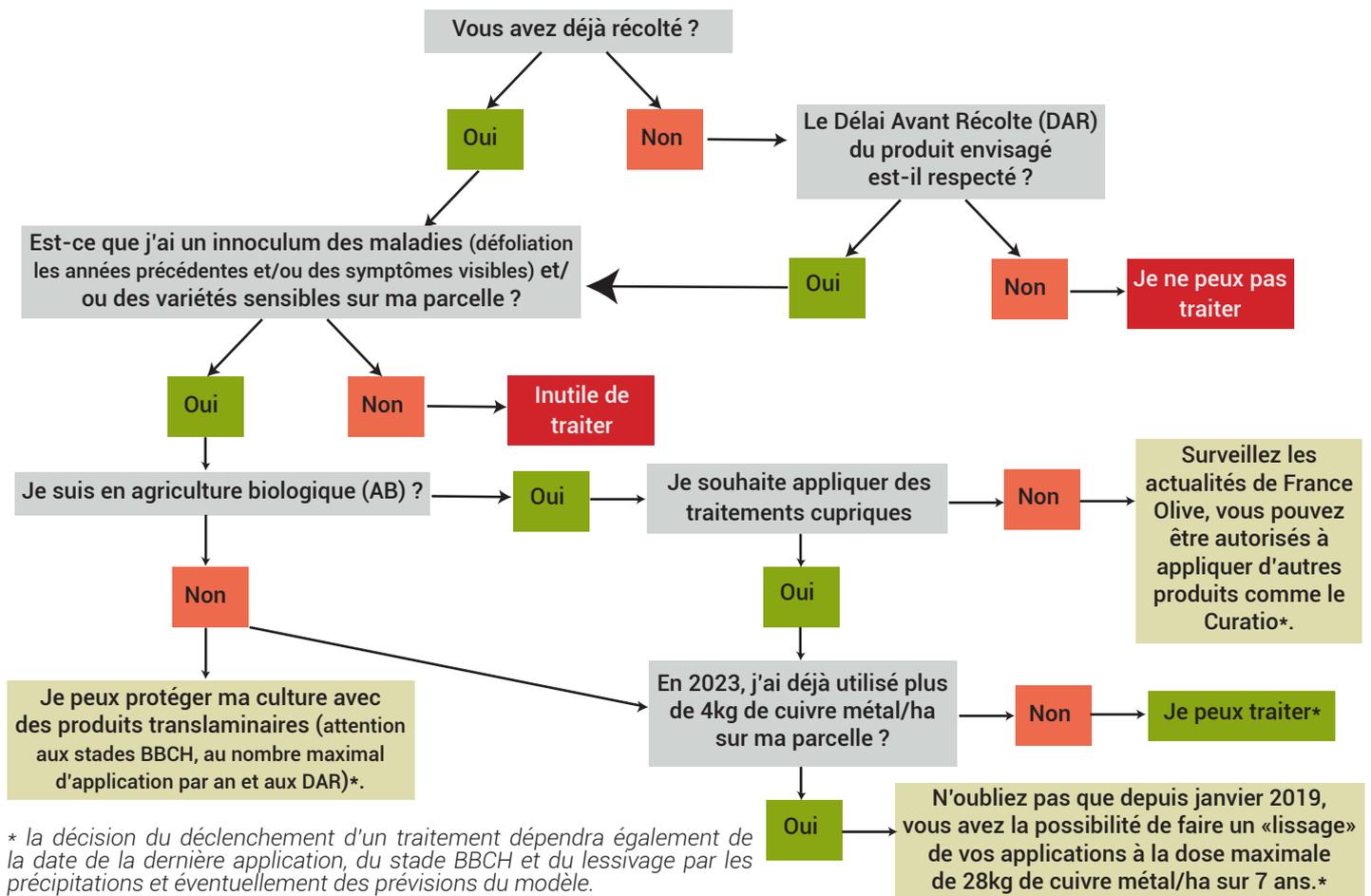
Vous pouvez consulter le modèle oeil de paon, adapté des travaux de Roubal, Régis et Nicot (2017) sur [l'application Oléiculteur de France Olive](#). Des tutoriels sont disponibles [sur la chaîne Youtube de France Olive](#). Une réunion en visioconférence est organisée pour **présenter l'application et répondre à vos questions le mercredi 29 novembre à 17h**. Trouvez le lien de connexion sur le site de France Olive : <https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>

Préconisations

D'après le BSV n°19, le choix de votre stratégie de protection va dépendre de plusieurs paramètres :

- de la date prévisionnelle de votre récolte ;
- de la DAR des matières actives utilisées ;
- du nombre d'applications et de la quantité de cuivre métal déjà appliqué dans votre verger ;
- de la sensibilité variétale et/ou du niveau d'inoculum des maladies dans votre verger (défoliation des années précédentes et/ou symptômes visibles actuellement).

Ce graphique d'aide à la décision peut vous aider pour le positionnement d'un traitement cuivre sur cette période pour limiter le risque de nouvelles contaminations dans la parcelle : (en page suivante)



* la décision du déclenchement d'un traitement dépendra également de la date de la dernière application, du stade BBCH et du lessivage par les précipitations et éventuellement des prévisions du modèle.

Attention, actuellement la situation est importante pour la cercosporiose, car sur cette période de récolte, les conditions climatiques sont souvent favorables à des contaminations. Pour limiter les risques, n'attendez pas la fin de la récolte pour protéger vos arbres (si les DAR le permettent) !

Nous vous rappelons que les traitements contre les maladies du feuillage doivent être réalisés AVANT les précipitations pour limiter les contaminations et non après, car les contaminations auront déjà eu lieu et il sera trop tard !

Pour les vergers en agriculture conventionnelle, la dodine est stratégique à positionner sur des périodes avec précipitations régulières car elle est translaminaires (donc résistante au lessivage). Attention cependant à respecter la DAR de 7 jours et un nombre maximum d'applications de 2/an.

Les traitements peuvent être faits avant récolte (en respectant les DAR des matières actives utilisées) et/ou après récolte (en respectant les intervalles minimums entre les applications). L'après-récolte est une période sensible puisque les plaies de récolte sont une porte d'entrée pour les maladies (notamment maladies du bois). Privilégiez un traitement cuprique après récolte.

Pour connaître les produits et les doses autorisées, consultez le cahier de l'oléiculteur 2024 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2023/10/france-olive-Cahier-de-loleiculteur-avec-certiphyto-2024.pdf>.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Maturité

La grande majorité des variétés sont maintenant en situation de surmaturité.

En Occitanie, la Verdale de l'Hérault est très avancée et risque de donner des huiles à faible capacité de conservation si on ne la récolte pas immédiatement.

La Clermontaise est bien à point, il faut récolter au plus tôt.

L'Olivière a atteint son profil aromatique typique avec ses notes de tomate caractéristiques. L'amertume peut rester élevée sur certaines parcelles mais va rapidement diminuer en cas de baisse des températures. Il faut donc commencer la récolte si ça n'a pas été fait.

La Picholine a aussi atteint sa typicité aromatique. L'amertume peut être encore assez élevée, mais contrairement à l'Olivière, il est peu probable qu'elle diminue à court terme. Il n'y a donc aucun intérêt à repousser la récolte.

Toutes les variétés ont maintenant atteint leur maturité aromatique. Les rendements en huile peuvent encore augmenter avec l'arrivée du froid, mais la lipogénèse n'ira pas plus loin : l'olivier ne fabrique plus d'huile.

Compte tenu des risques de gel qui augmentent généralement dans la dernière semaine de novembre, il est important d'avoir sécurisé la plus grosse partie de la récolte avant début décembre.